

Publié le 16 avril 2021

Note de conjoncture 2021, le communiqué de presse de la FedEpl

S'inscrivant dans le cadre du suivi des impacts de la crise sanitaire et économique, la note de conjoncture 2021 de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) offre un éclairage sur l'évolution de l'activité des Sem, des Spl et des SemOp après une année 2020 sans précédent.



Réalisée auprès d'un échantillon de dirigeants représentatifs de l'ensemble des Entreprises publiques locales (Epl) en France, l'étude est une **synthèse de leur perception de l'environnement économique et de la manière dont ils ont traversé la récente période**. Elle analyse les perspectives dans l'ensemble des domaines d'activité de l'économie mixte locale, et notamment de l'aménagement, de l'environnement et des réseaux, de l'habitat et de l'immobilier et du tourisme, de la culture et des loisirs.

Des Epl globalement optimistes

Un constat général se dégage : malgré une année 2020 tourmentée, **les dirigeants d'Epl sont majoritairement confiants**. À l'instar de l'ensemble de l'économie française, les Epl ont été frappées de plein fouet par le ralentissement brutal de l'activité. D'après les données recueillies dans le cadre de l'étude, **leur chiffre d'affaires a baissé d'environ 11 %** durant l'année écoulée, mettant ainsi un terme à un cycle de plusieurs années de croissance continue.

La note de conjoncture met cependant en lumière **la forte sectorisation de ce fléchissement**

économique. Si les Epl de tourisme, de culture et de loisirs, et parmi elles celles de gestion d'équipements de culture et d'événementiel, enregistrent des pertes d'activité spectaculaires, la situation est complètement différente s'agissant du domaine de l'environnement et des réseaux, où **les Sem, les Spl et les SemOp ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de 6 % en 2020.** De manière générale, en dépit des incertitudes qui perdurent et compte tenu de la persistance des contraintes sanitaires, **l'étude montre que les dirigeants d'Epl demeurent majoritairement optimistes quant à leurs perspectives en 2021 (63 %).**

Une structure financière consolidée

La relative sérénité des dirigeants d'Epl s'explique en grande partie par les efforts qu'ils ont réalisés depuis la crise économique de 2008 pour consolider la structure financière de leurs sociétés. En complément des dispositifs de soutien mis en œuvre par l'Etat (chômage partiel, prêts garantis par l'Etat, reports d'échéance, etc.), les Epl ont pu s'appuyer sur une structure financière consolidée, matérialisée par le niveau élevé de leurs fonds propres et sur un montant de trésorerie amplement accru ces dernières années. Les données collectées dans le cadre de cette étude témoignent de cette situation financière robuste : **à titre d'exemple, 83 % des Epl se déclarent satisfaites de l'état de leur trésorerie, soit une proportion en hausse de 8 points par rapport à la précédente vague de l'étude au printemps 2020.**

Patrick Jarry : « Poursuivre le développement des territoires »

Pour **Patrick Jarry, président de la Fédération des élus des Entreprises publiques locales, maire de Nanterre,** **« le montant total des investissements réalisés par les Epl, malgré un reflux de 472 M€, reste très significatif, de l'ordre de 4,7 Md€ en 2020. Ces actions permettent au monde de l'économie mixte locale de poursuivre la diversification ambitieuse de ses activités et de se faire le fer de lance du développement des territoires »**, affirme-t-il.

[Accéder à la plateforme de téléchargement de la Note de conjoncture 2021](#)

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 332 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe.

Les Epl interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le logement, l'environnement, l'énergie, le développement économique, la mobilité, le tourisme, la culture et les loisirs. Le montant de leur capitalisation s'élève à 5 milliards d'euros, détenu à 65 % par les collectivités territoriales de métropole et des outre-mer. En 2019, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 15 milliards d'euros et totalisent plus de 62 000 emplois directs. Toutes les infos sur lesepl.fr

À télécharger

- [202104_CP_Notedeconjoncture](#)